

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

Mobilhome 3 chambres ou Mobil-home 3 chambres grand confort : maxi. 6 personnes.

Mobilhome 2 chambres, chalet 2 chambres, gîte - appartement : maxi. 4 personnes.

Location par semaine entière, du samedi au samedi en juillet et août ou pour d'autres dates, minimum 2 nuits.

En camping caravaning ;

Les emplacements sont attribués à partir de 15 heures et doivent être libérés pour 10 heures.

Notre prix de base comprend :

- la fourniture d'un emplacement pour deux personnes du jour d'arrivée - la place pour une tente, une caravane ou un camping car - la place de stationnement de votre véhicule sur l'emplacement.

Notre prix de base ne comprend pas :

- les personnes adultes supplémentaires - les visiteurs - les enfants supplémentaires - les véhicules et les tentes supplémentaires - les activités mises en place en partenariat avec des prestataires extérieurs.

En location :

Notre prix de base comprend :

- la fourniture d'une location équipée pour le nombre de personnes prévues du jour d'arrivée après 15h au jour de départ avant 10h.

- la place de stationnement pour un véhicule sur l'emplacement.

Notre prix de base ne comprend pas :

- la fourniture de draps, de couvertures et de taies d'oreillers (option : possibilité de location : 12.50 €/ personne, à prévoir lors de la réservation) – fourniture de kit serviettes (1 serviette de toilettes + 1 draps de bains : 8 €/ personne)

- les produits d'entretien - les activités mises en place en partenariat avec des prestataires extérieurs.

Durant votre séjour, l'entretien de la location vous incombe. Le logement doit être rendu propre ; à défaut, les frais de remise en état vous seront facturés. Une caution de 200,00 € vous sera demandée à l'arrivée et restituée après l'état des lieux effectué le jour de votre départ ou dans les 8 jours après votre départ.

Le nettoyage du logement peut être assuré par nos soins pour la somme de 60,00 €.

2- Frais de dossier

Chaque réservation de séjour donne lieu à la perception de frais de dossier : 16 €

3- Réservation et règlement du séjour

Pour toute réservation, jusqu'à 30 jours du départ, une option de réservation est enregistrée, sous réserve de disponibilité, dès réception et traitement de la demande de réservation.

Un contrat est envoyé au demandeur. L'option de réservation est valable 8 jours. L'option s'entend confirmée (et devient donc une réservation ferme) après l'enregistrement de l'acompte de 25% du montant prévisionnel du séjour + 100% des frais de dossier.

Toute option de réservation non confirmée par courrier postal ou électronique sera automatiquement annulée sans préavis de notre part.

À réception de votre acompte, une confirmation d'inscription vous sera adressée par courrier postal ou électronique, confirmant : les dates de votre séjour - le montant total de votre séjour en fonction des éléments que vous nous aurez fournis sur votre demande de réservation - le montant de l'acompte perçu.

Tout contrat de location non accompagné du versement représentant l'acompte et les frais de dossier sera caduc.

De la même façon, tout versement d'acompte et de frais de dossier non accompagné du présent contrat et du Règlement Intérieur dûment signés ne saurait assurer la location.

4. Règlement du séjour :

Le solde de réservation sera à régler à votre arrivée au camping. Le client s'engage formellement à verser au Domaine Arleblanc Camping le solde de son séjour, à son arrivée.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date d'arrivée, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.

À défaut de courrier ou de fax du client ou du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou l'hébergement devient disponible 12 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat. Aucun remboursement ne sera accordé pour toute arrivée retardée ou tout départ anticipé.

Attribution d'emplacement ou de location :

La réservation d'un emplacement ou d'une location implique que la décision d'affectation reste entière au Domaine du Camping Arleblanc et qu'aucun engagement de notre part ne sera pris définitivement avant l'arrivée du client quant à l'attribution d'un emplacement et ou d'une location exclusifs choisis par le client pour un séjour, y compris pour les clients occupant le même emplacement et ceci depuis plusieurs années.

Le Domaine Arleblanc Camping s'engage à fournir un emplacement ou une location similaire en cas d'impossibilité de fournir l'emplacement ou la location choisie auparavant sans avoir à se justifier de cette décision.

5. Admission :

Aucune personne ne peut être admise sans l'accord de la direction du camping. Toute personne résidant dans le camping doit être en possession d'une assurance individuelle ou familiale, « Responsabilité civile ».

6. Tarifs :

Les tarifs appliqués sont ceux mentionnés sur nos brochures, fiches tarifaires ou sur notre site Internet www.arleblanc.com. Des promotions ponctuelles peuvent être mises en place sur le même site. Le tarif appliqué sera alors celui de la promotion en cours en fonction des disponibilités au moment de la demande de réservation.

Aucun séjour réservé et payé avant la mise en place de ces promotions ne fera l'objet d'un remboursement même partiel ou d'une réduction de tarif.

7. Visiteurs :

Nous rappelons que toute personne qui rentre dans le camping doit être signalée à la réception.

Visiteur à la ½ journée ou à la journée : 2.00 €/ personne (ticket à l'entrée) ; cela ne donne pas accès à la piscine.

Visiteurs qui dorment au camping : inscription obligatoire à la réception.

8. Animaux familiers :

Vos animaux domestiques sont admis sur les emplacements de camping ainsi que dans les locations. Ils doivent être tenus en laisse dans le domaine, ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des vacanciers et respecter les règles d'hygiène. Dès votre arrivée, vous devez les déclarer à la réception en présentant leur certificat de vaccination antirabique. Les animaux ne sont pas acceptés dans la zone de la piscine, ni dans les parties communes du camping (sanitaire, restaurant, épicerie).

Du 08.07 au 19.08 : 2.50 €/ nuit / animal, 20.08 au 1.09 : 1.50 €/ nuit : animal.

Les chiens classés catégorie 1 et 2 sont interdits dans le camping. Maximum 1 animal par emplacement ou location.

9. Accès piscine :

Seuls les maillots de bains sont autorisés (ne sont pas autorisés shorts, bermudas).

10. Annulation du séjour :

DE VOTRE FAIT :

Toute annulation devra être notifiée par courrier dans les meilleurs délais.

Quel que soit le motif, le camping Domaine Arleblanc gardera une partie du règlement versé, en fonction de la date d'annulation.

- De 30 à 15 jours avant le début du séjour : 40% du montant total du séjour.

- De 14 à 8 jours avant le début du séjour : 70% du montant total du séjour.

- Moins de 8 jours avant le début du séjour : 100% du montant total du séjour.

Conditions de remboursement (sauf frais de réservation) : uniquement en cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre proche de la famille, sur présentation d'un justificatif. **Attention** : tout séjour commencé est dû.

DU FAIT DU CAMPING DOMAINE ARLEBLANC :

En cas d'évènements extérieurs indépendants de sa volonté, le camping se réserve le droit de modifier les prestations ou d'annuler les séjours. Dans ce cas, le client aura la possibilité d'annuler son séjour sans que soient appliquées les conditions d'annulation. Les sommes versées au titre du séjour seront reversées intégralement.

11. Assurance annulation. Interruption de séjour :

Le camping Arleblanc propose une assurance Annulation et Interruption dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. Cette option vous permet d'être remboursé des acomptes ou sommes versées si vous devez annuler ou interrompre votre séjour :

Tarif de l'assurance = montant du séjour x 2,8%.

Pour consulter les conditions générales de l'assurance, consultez www.campez-couvert.com

12. Responsabilité :

Pendant votre séjour, nous vous demandons de ne pas laisser sans surveillance vos objets de valeurs, bijoux, espèces ou objets personnels. Le client devra contracter toute assurance pour garantir les risques de vol et responsabilité civile, recours des tiers.

Accord sur réservation :

J'accepte que les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de mon séjour au camping Domaine Arleblanc puissent être publiées et diffusées sur internet, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numérique (films, DVD, vidéo etc...) sans avoir le droit à une compensation.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'accès au camping, des conditions particulières décrites ci dessus, et en accepter les dispositions.

Coordonnées du médiateur

En cas de litige et après avoir saisi le service "client" de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR auprès de l'exploitant.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes :

MEDICYS
73 bd de Clichy
75009 Paris.

A, le / 2017